vallée Ubaye
COMMUNAUTE DE COMMUNES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

004-240400374-20160412-D201645-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2016
Publication : 14/04/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille seize, le douze avril à dix sept heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, ALLEMANDI Florence, VAGINAY Sophie, DOUX Séverine, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine *(pouvoir de Mme OKROGLIC Dominique),* MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan *(pouvoir de M. FRELASTRE Jean-Michel)*, PAYOT Jean Michel, BERCHER Francis, LONGERON Michel, COLLOMB Stephane, GILLY Lucien *(pouvoir de Mme BOISSE Sandrine),* PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean,. NICOLAS Yves, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mmes OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme ESPANET Martine, BOISSE Sandrine ayant donné pouvoir à M. GILLY Lucien, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M BOUGUYON Yvan.

4 avenue des 3 Frères Arnaud - 04400 Barcelonnette - Tél. : +33 (0)4 92 81 28 23 - Fax : +33 (0)4 92 81 15 26
Mail : administration@ubaye.com - Site : www.ubaye.com

Délibération n°2016/45

OBJET : BUDGET ANNEXE « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » - BUDGET PRIMITIF 2016- SUBVENTION D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT que l'activité du Pole Eco Bois Industriel n'a pas pu encore démarrer,

CONSTATANT qu'il résulte que le budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2016 fait apparaître un déficit prévisionnel à hauteur de **135 485.00 €,**

VU l'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 29 Février 2016,

Sur proposition du Président,

Après délibéré,
A la majorité des membres présents, M. GAMBAUDO Georges s'étant abstenu, Mme ANDRE Michèle et Mme ESPANET Martine représentant Mme OKROGLIC Dominique ayant voté contre,

- **DECIDE** de voter une subvention d'équilibre à hauteur de **135 485.00 €** au budget annexe « POLE ECO BOIS INDUSTRIEL » 2016.

- **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2016 de la communauté à l'article 67441.

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
Jacques MARTIN.

Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye 04400 BARCELONNETTE

C.C.V.U

Séance du 12 avril 2016